



Abidjan , 2 September 2011

Re: contribution of the Peacebuilding Support Office (PBSO) of 3 million USD.

Dear Mrs. Cheng-Hopkins,

Reference is made to your letter of 30 August in connection with the approval by the Peacebuilding Support office (PBSO) of a contribution in the amount of 3 million USD to the project supporting the re-establishment of security, state authority and social cohesion in Côte d'Ivoire.

I would like to take this opportunity to commend the collaborative spirit with which PBSO and the UN family in Côte d'Ivoire have worked in finalizing this project document in addition to the revision of the Integrated Strategic Framework and the Priority Plan for Côte d'Ivoire.

Taking duly into consideration the comments provided, please find here attached the amended signed version of the project document for the urgent disbursement of funds.

Best Regards,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Ngokwey", written over the stamp.

Ndolamb Ngokwey

Deputy Special Representative of the Secretary-General

Mrs. Judy Cheng-Hopkins  
ASG for Peacebuilding Support  
New-York

C.C.:  
Mr. Bisrat Aklilu, Executive Coordinator  
Multi Donor Trust Fund, UNDP  
New-York



**PROJET D'APPUI AU RETABLISSEMENT DE LA SECURITE DE  
L'AUTORITE DE L'ETAT ET DE LA COHESION SOCIALE**

<p><b>Représentant du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire</b></p>   <p><b>Mr Ndolamb Ngokwey Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire</b></p>	<p><b>Représentant du Gouvernement de Côte d'Ivoire</b></p>   <p><b>Albert Tokense MABRI Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement</b></p>
<p><b>Peacebuilding Support Office (PBSO)</b></p>	



### Brève Présentation du Projet

<b>Project Title:</b> Projet d'appui au rétablissement de la sécurité, de l'autorité de l'Etat et de la cohésion sociale	<b>Recipient UN Organization:</b> PNUD, ONUCI, ONU FEMMES, FAO, UNICEF, FNUAP et OHCHR
<b>Project Contact:</b> Martin Mbanda, UNDP Crisis Prevention and Recovery Senior Advisor Address: 01 BP 1747 Abidjan 01 (Côte d'Ivoire) Telephone: +225 08.08.37.90 / +225 22.52.66.21 E-mail: martin.mbanda@undp.org	<b>Implementing Partner(s):</b> Search for Common Ground (SFCG), Danish Refugee Council (DRC) et prestataires de services (entrepreneurs, fournisseurs, etc.).
<b>Project Number:</b> To be completed by UNDP MDTF Office	<b>Project Location:</b> Régions du Moyen Cavally et des Montagnes (Duékoué, Guiglo, Bolequin, Toulepleu, Bangolo, Man, Danané, Zouan-Hounien et Bin-Houyé) et le District d'Abidjan
<b>Project Description:</b> Initiative conjointe du Système des Nations Unies, ce projet s'inscrit dans le cadre global des appuis urgents apportés au gouvernement de Côte d'Ivoire pour le rétablissement de la sécurité, de l'autorité de	<b>Total Project Cost:</b> 3 000 000 USD <b>Peace Building Fund:</b> 3 000 000 USD <b>Government Input:</b> non évalué <b>Other:</b> non évalué <b>Total:</b> 3000 000 USD



l'Etat et de la cohésion sociale au lendemain de la crise post-électorale. La priorité d'intervention est accordée géographiquement à l'Ouest de la Côte d'Ivoire, particulièrement fragilisé, tout en considérant certains besoins urgents dans le District d'Abidjan. Le projet vise d'une part à renforcer la capacité des institutions sécuritaires et de l'administration préfectorale fortement endommagées et affaiblies en raison de la crise pour soutenir la reprise effective de leur fonctionnement. D'autre part, compte tenu de la désagrégation du tissu social et de la vulnérabilité accrue des populations, le projet contribuera à renforcer les processus de réconciliation et de cohésion sociale à la fois au niveau national et local, et à favoriser la réinsertion durable des Personnes Déplacées Internes (PDI) et des rapatriés et à soutenir les communautés d'accueil pour renforcer le processus de paix qui s'est amorcé en Côte d'Ivoire. Les activités de renforcement des capacités nationales seront basées sur l'approche en termes de droits de l'homme et de genre.

**Project Start Date and Duration:**  
Septembre 2011 - Octobre 2012 (12 mois)

**Gender Marker Score: 2**

Une attention particulière sera accordée aux besoins spécifiques des femmes et enfants en situation de précarité et/ou victimes de violences, dans les activités de renforcement des capacités des acteurs du secteur de la sécurité, notamment en ce qui concerne leur accueil, orientation et prise en charge. Il en sera de même pour les activités de formation et dans les stratégies visant à rapprocher les forces de la sécurité publique et les populations, notamment les enfants et les femmes. Au niveau de la cohésion sociale, il s'agira de renforcer les capacités de leadership des femmes dans le processus de réconciliation et reconstruction et en matière de lutte contre les violences sexuelles. La composante cohésion sociale comprendra également des initiatives fédératrices visant à rapprocher les femmes issues de différentes communautés autour d'activités sociales et économiques.

**Domaines Prioritaires FCP et Effets:**

**Domaine Prioritaire FCP 4 : Appuyer la réhabilitation des infrastructures et des services de base**

**Effet 1 :** Les institutions de sécurité et l'administration préfectorale sont dotées de moyens et de capacités contribuant à offrir un service de qualité tenant compte des besoins spécifiques des victimes des VBG et à restaurer l'ordre public et l'autorité de l'Etat dans l'Ouest et le District d'Abidjan.

**Domaine Prioritaire FCP 2 : Promouvoir la coexistence pacifique et la résolution non violente des conflits**

**Effet 1 :** Le programme national de réconciliation et de cohésion nationales a été reformulé et la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation est soutenue.

**Effet 2 :** Au niveau communautaire, les tensions entre différents groupes politiques et communautés ethniques ont baissé dans les zones les plus conflictuelles de l'Ouest et permettant le retour des Personnes Déplacées Internes (PDI) grâce au renforcement des capacités des acteurs, des structures et des mécanismes tant au niveau national



que local dans les domaines de la prévention et de la résolution non violente des conflits.

**Domaine Prioritaire FCP 3: Générer les opportunités de relèvement économique et les dividendes immédiats de la paix afin de susciter la confiance générale dans le processus de réconciliation nationale**

**Effet 1 :** Les communautés vivant à l'Ouest recommencent à dialoguer et à travailler ensemble à travers des initiatives qui les unissent et qui répondent aux besoins de remise en état et d'amélioration de leurs moyens de subsistance.



### **Résultats et Activités Clés:**

#### **Résultat 1: Les infrastructures et équipements des institutions de sécurité et de l'administration préfectorale nécessaires à la restauration de l'ordre public et de l'autorité de l'État sont renforcés**

- 1.1 Réhabiliter sommairement 03 commissariats de police et 04 brigades de gendarmerie dans la région du Moyen Cavally, le poste de commandement radio de la Préfecture de police d'Abidjan et du district de police d'Adjamé dans le District d'Abidjan ;
- 1.2. Equiper sommairement en matériel de bureau et informatique 35 commissariats de police d'arrondissement et 5 districts de police dans le District d'Abidjan ;
- 1.3. Réhabiliter et équiper sommairement 06 Préfectures et 17 Sous-préfectures des régions du Moyen Cavally et des Montagnes.

#### **Résultat 2 : Les capacités des forces de sécurité, des autorités et de la société civile dans la gestion collective des questions de sécurité et de cohésion sociale sont renforcées au niveau préfectoral et local**

- 2.1. Former les Forces de police et gendarmerie en matière de genre, déontologie, droits de l'Homme, prise en charge des violences faites aux femmes et aux enfants, police de proximité et constat d'accident;
- 2.2. Etablir un Conseil communal de sécurité dans une commune pilote ;
- 2.3. Produire des diagnostics locaux de sécurité dans une commune pilote ;
- 2.4. Etablir des contrats locaux de sécurité dans une commune pilote ;
- 2.5. Mise en œuvre de projets à impact rapide définis dans les contrats locaux de sécurité dans une commune pilote ;
- 2.6. Former les membres du corps préfectoral dans le Moyen Cavally et les Montagnes en matière de prévention et gestion de conflits.

#### **Résultat 3 : Les capacités institutionnelles et opérationnelles des institutions, leaders et autres acteurs nationaux en matière de réconciliation et de cohésion sociale sont renforcées, notamment par des analyses, un dialogue participatif et des cadres d'action et de coordination inclusifs**

- 3.1. Appuyer le développement urgent d'un Programme National de Cohésion Sociale en réponse à la requête du gouvernement du 17 mai 2011 et l'accompagner dans la formulation de la Politique Nationale de Réconciliation et de Cohésion Nationale ;
- 3.2. Accompagner la Commission Dialogue Vérité et Réconciliation (CDVR) dans sa phase de démarrage: séances de communication sur son mandat, stratégies, prise en compte du genre, appuis logistiques, formation, voyages d'étude, etc. ;
- 3.3. Identifier et analyser à travers un dialogue participatif les sources immédiates ou potentielles de conflits et les mécanismes en place dans le but d'apporter des réponses rapides et appropriées aux besoins



des populations ;

3.4. Evaluer les mécanismes existants de résolution des conflits/réparation des préjudices en vue de les renforcer ;

3.5. Renforcer, sur la base de l'évaluation et du dialogue participatif susmentionnés au moins 20 structures de paix dans l'Ouest du pays dont au moins 30% sont gérées et animées par les femmes, y compris les *Comités de sensibilisation et de veille* récemment mis en place à l'échelle nationale par le nouveau gouvernement ;

3.6. Former au moins 140 membres du corps préfectoral à la prise en charge, prévention et réduction des tensions par le dialogue communautaire et la résolution non violente des conflits ;

3.7. Former 200 leaders traditionnels, religieux, associations de jeunes et de femmes à la prévention, la prise en charge et la réduction des tensions communautaires ;

3.8. Apporter davantage d'appuis économiques aux jeunes à risque et aux femmes (veuves, survivantes de violences sexuelles, femmes chef de ménage, etc.) pour leur permettre de surmonter les difficultés spécifiques post-conflit (sécurité économique, participation politique et économique) et renforcer leurs capacités à jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre les VS/VBG et la discrimination sous toutes ses formes.

**Résultat 4 : Le public est sensibilisé et participe activement aux activités de réconciliation et de cohésion sociale**

4.1. Organiser des activités socioculturelles de promotion de la paix, des droits humains et de la culture civique en mettant l'accent sur des élections législatives inclusives et apaisées ;

4.2. Former les techniciens de 15 stations de radio locales pour leur permettre de relayer des messages sur la cohésion sociale, les droits de l'homme, la tolérance et la résolution non violente des conflits ;

4.3. Produire et diffuser des messages de tolérance et de réconciliation visant à favoriser le dialogue intercommunautaire et lutter contre les rumeurs.

**Résultat 5 : La réintégration socio économique des groupes vulnérables permet de restaurer la cohabitation pacifique et de susciter la confiance de la population au processus de réconciliation nationale**

5.1. Mener une analyse exploratoire participative sur les conditions locales de création ou de maintien de l'emploi, des moyens de production et de vie des PDI, des communautés hôtes, des jeunes, des réfugiés rapatriés et des victimes de VS/VBG ;

5.2. Mettre à disposition des intrants des outils et autres biens et services qui contribuent à la relance des activités agricoles pour favoriser le dialogue et le rétablissement de la confiance entre les communautés ;

5.3. Organiser des ateliers de formation et de mise en réseau des acteurs dans les domaines économique et de cohésion sociale en vue de soutenir les initiatives locales de rapprochement et de reprise économique.





## **SECTION 1: Analyse de la Situation**

La situation qui règne en Côte d'Ivoire au plan de la sécurité, en particulier dans l'Ouest et le District d'Abidjan, demeure extrêmement précaire. La stabilisation de la situation sécuritaire, le redéploiement de l'administration et la restauration de l'autorité de l'Etat ont été définies comme les priorités principales par le nouveau Gouvernement de Côte d'Ivoire. En effet, l'éclatement de la crise post-électorale y a davantage mis à mal l'autorité de l'Etat et porté atteinte au bon fonctionnement des services de sécurité et de l'administration, déjà fragilisés par une décennie de crise politico-militaire. En matière de sécurité et de maintien de l'ordre public, la partie ouest du pays et le district d'Abidjan cristallisent ainsi un grand nombre de défis. En effet, la région du Moyen Cavally, zone frontalière avec le Liberia, et le district d'Abidjan – où se sont déroulés l'essentiel des combats – font partie des zones les plus touchées par les effets de la crise post-électorale ayant entraîné des destructions et pillages d'infrastructures indispensables au maintien de l'ordre et de la sécurité publique et provoqué le départ de nombreux fonctionnaires de police de leurs postes de travail.

En outre, du fait des dommages enregistrés dans les locaux des Préfectures des régions du Moyen Cavally et des Montagnes, le corps préfectoral est majoritairement absent de ces régions qui conséquemment connaissent une absence quasi-totale d'autorité de l'Etat et une grave situation sécuritaire et humanitaire.

De même, divers rapports d'investigations sur les violations des droits de l'homme commises pendant la période de crise post-électorale montrent clairement l'implication de certains éléments de la gendarmerie et de la police nationale dans ces violations. Il est dès lors impératif, qu'au lendemain de la crise post-électorale, la reprise des activités de police et la gendarmerie du Moyen Cavally et du District d'Abidjan s'opère dans un esprit de respect de l'état de droit et de professionnalisme à travers notamment par le renforcement des capacités de ses agents.

Par ailleurs, la crise post-électorale a profondément affecté les rapports communautaires et engendré des traumatismes importants au sein des populations vivant en Côte d'Ivoire. Cette crise s'est en effet traduite par des affrontements intercommunautaires, des déplacements massifs de populations, des divisions ethniques, des violations des droits de l'homme, des tueries, des pillages, des violences basées sur le genre, etc. Ces conséquences sont observées aussi bien dans les zones rurales (Ouest et Sud-ouest) que dans les grandes villes du Sud comme Abidjan.

Ainsi, au sortir de la crise post-électorale, les autorités ivoiriennes ont lancé le défi de reconstituer le tissu social à travers un processus de réconciliation dont les premiers signes sont la mise en place, au niveau national, d'une Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR) et au niveau local de Comités de Sensibilisation et de Veille, pour empêcher les affrontements





intercommunautaires. L'appui à ces importantes initiatives ne saurait être en marge des missions d'accompagnement du Système des Nations Unies dans la consolidation de la paix et la reconstruction post-crise de la Côte d'Ivoire. Au titre de la CDVR, le Président Ouattara a procédé à la nomination du Président et de deux vice-présidents et a adopté le 13 juillet 2011 une ordonnance portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la CDVR. Les expériences antérieures dans d'autres pays en matière de structure nationale de réconciliation ont révélé la nécessité de prendre en compte des critères objectifs de crédibilité tels que : la mise en place d'une large consultation, l'étendue du mandat et des pouvoirs de la CDRV, les critères et les choix des représentants, etc. Si des critiques légitimes existent quand aux attributions, organisation et fonctionnement proposés de la Commission, il est important que le projet accompagne la Commission dans sa phase actuelle de mise en place institutionnelle et organisationnelle, notamment dans ses capacités organisationnelles internes, managériales, techniques et opérationnelles nécessaires pour remplir son mandat selon les standards en la matière.

Les autorités ivoiriennes se sont également attelées à la définition d'un programme national de cohésion sociale et de réconciliation nationale à l'élaboration de laquelle le PNUD et l'ONUCI apportent actuellement leur assistance technique. Le programme a notamment pour objectif de coordonner les actions gouvernementales et des autres acteurs en matière de cohésion sociale et de réconciliation nationale et de renforcer leurs capacités en matière.

Concernant les Comités de Veille et de Sensibilisation (CVS) mis en place par les autorités préfectorales et les élus à la demande du Ministère de l'Intérieur, ces comités sont constitués de représentants des communautés, des forces politiques et des autorités militaires vivant dans la localité. Les CVS et les Comités de paix ont pour mission première de prévenir et gérer les conflits communautaires. Ils sont majoritairement composés et dirigés par des hommes.

Au plan de la cohésion sociale/communautaire, les effets de la crise post-électorale ont exacerbé les conflits interethniques et sociopolitiques sur l'ensemble du pays, notamment à l'Ouest (Moyen Cavally et Montagnes). Cette crise aigüe, dont le bilan humain provisoire fait état de 3.000 personnes tuées selon des sources gouvernementales et de plus de 500 cas de violences sexuelles, a par ailleurs provoqué le déplacement de plusieurs milliers de personnes vers des zones plus sécurisées. Ainsi, plus de 150.000 Ivoiriens ont trouvé refuge dans les pays voisins. Au moins 31.000 personnes déplacées internes (PDI), regroupées sur 62 sites dans 6 régions - dont environ 21.000 à l'Ouest dont les plus importants sont à Duékoué (13.079), Guiglo (8.359), Danané, Zouan-Hounien et Bin Houyé, et environ 10.000 à Abidjan - ont été enregistrées. La vaste majorité de ces PDIs sont des femmes et des enfants. Environ 12,6% de la population déplacée sur 8 sites sont sous la menace d'expulsion forcée. Cependant, entre mai et juillet 2011, la population déplacée a diminué de 54%.



Les initiatives gouvernementales voire locales en faveur de la réconciliation, du retour et de la réintégration des PDI et des réfugiés ivoiriens sont entravées ou affaiblies par la difficile situation sécuritaire, notamment la menace que représente la porosité des zones frontalières.

On note par ailleurs que les mouvements de population et les violences intercommunautaires ont fortement érodé la cohésion sociale et les systèmes de protection traditionnels, exposant ainsi les femmes et les enfants aux violences, abus sexuels et à la paupérisation. De plus, l'aggravation de la crise a conduit à une interruption des activités économiques, exacerbant les problèmes de chômage chez les jeunes et les femmes qui constituent plus de 70% du secteur du vivrier à l'échelle nationale.

#### **SECTION 2: Partie Narrative : Justification du Projet**

Le projet vise à répondre aux besoins immédiats dans le cadre de la restauration de l'ordre public et de l'autorité de l'Etat, à la problématique de réconciliation nationale et consolidation de la cohésion sociale, notamment dans le cadre du retour des personnes déplacées internes, et du relèvement social et économique, besoins constituant tous des priorités nationales. Si le projet se concentre sur l'Ouest du pays - théâtre de fortes tensions communautaires et de déplacements de populations et où la présence de l'Etat a été fortement affaiblie- il tient également compte de la nécessité de répondre à certains besoins urgents dans le District d'Abidjan. Il reflète ainsi les priorités exprimées par le Ministère de l'Intérieur lors de larges consultations en matière d'ordre public.

Le Fonds de Consolidation de la Paix pourra jouer un rôle important en comblant partiellement l'insuffisance de financements et en encourageant l'implication des partenaires techniques et financiers et toutes les initiatives en cours. Ces appuis viseront d'une part à accompagner les actions menées par les humanitaires dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de retour des déplacées et réfugiés. Il permettra également aux autres partenaires de continuer sur la même voie par le financement du programme national pour le relèvement dont une table ronde de mobilisation des ressources est en cours de préparation par le Gouvernement en étroite collaboration avec les partenaires techniques et financiers. La dite Table Ronde est prévue pour le mois d'Octobre 2011.

Le projet se justifie également par la nécessité d'appuyer des initiatives nationales, telles que la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation, tout comme celle d'agir sur le plan communautaire dans les départements les plus touchés à l'Ouest du pays. En effet, dans sa phase de démarrage, la Commission doit développer, sinon inventer, les modalités *a minima* de son fonctionnement et un plan d'action. La sélection des Commissaires reste à finaliser ainsi que le recrutement du personnel administratif et technique. Le démarrage des activités de la CDVR est



crucial pour sa crédibilité et sa survie. En tant que tel, ce projet servira de catalyseur dans cette phase de démarrage. La crédibilité/légitimité que ce projet pourra apporter à la Commission dès le départ sera gage d'une bonne conduite de ses opérations. Ce gage de confiance servira de terreau pour mobiliser les financements auprès d'autres partenaires financiers déjà acquis à la cause et qui ont manifesté un grand intérêt à apporter un appui conséquent au fonctionnement de la CDVR. Ainsi, la continuité de l'appui au fonctionnement de la CDVR se trouve incontestablement garantie.

De manière plus spécifique, la reprise des activités des unités de police et de gendarmerie du Moyen Cavally, ainsi que celle de deux unités clés dans le District d'Abidjan - endommagées et pillées pendant la crise - nécessite leur remise en état de façon sommaire. De même, l'état des unités de police dans le District d'Abidjan - dépourvues d'équipement minimum en raison des pillages - commande leur dotation sommaire en équipement de bureau et informatique. Cependant, la restauration de l'autorité de l'Etat ne saurait être accomplie sans prise en compte de la réhabilitation des institutions judiciaires. Pour assurer le fonctionnement de la chaîne pénale, le volet justice sera ainsi soumis dans le cadre du Plan Prioritaire. Par ailleurs, dans les régions de Moyen Cavally et des Montagnes, il s'agit de remettre en état et d'équiper sommairement les préfectures dans les zones les plus affectées par les tensions communautaires et la crise humanitaire. Cela permettra aux membres du corps préfectoral - absent dans une large mesure - de revenir de façon permanente dans leurs lieux d'affectation et d'y exercer leurs fonctions de coordination et de supervision de l'action publique, y compris l'ordre public, et faciliter ainsi le retour des fonctionnaires et la fourniture des services de base. Quant aux activités de renforcement des capacités plus substantielles, elles seront identifiées et menées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Prioritaire, lorsque le corps préfectoral, le personnel judiciaire et les forces de sécurité seront identifiés et réinstallés dans leurs lieux d'affectation.

Avec le progressif rétablissement des institutions, les municipalités auront un rôle important à jouer au niveau local, en lien avec les forces de police, dans la réduction de la violence et du sentiment d'insécurité ainsi que dans l'amélioration des relations entre populations et forces de l'ordre. La législation ivoirienne accorde des compétences étendues aux municipalités en matière de sécurité, plaçant les maires en première ligne dans la prévention de la violence et l'amélioration des relations entre forces de l'ordre et populations. Le projet soutiendra le Forum ivoirien pour la sécurité urbaine (FISU) à développer un Conseil communal de sécurité (CCS) dans une commune pilote (Guiglo ou Man, à l'Ouest) sur la base de l'expérience des CCS établis dans le District d'Abidjan. Le CCS contribuera à offrir un cadre permettant aux forces de l'ordre, autorités municipales et populations de se retrouver, d'échanger sur les questions de sécurité et définir conjointement des mesures visant à prévenir la violence et réduire l'insécurité sur le territoire communal. Le projet appuiera les CCS à développer un diagnostic local conjoint de l'insécurité au sein de la commune pilote. Ce diagnostic permettra de déterminer les enjeux en termes de sécurité dans la commune et offrir des pistes d'action pour le maire. Le projet appuiera



la commune pilote à développer des actions à impact rapide sur la base du diagnostic local de l'insécurité permettant de réduire le sentiment d'insécurité et améliorer la confiance entre forces de l'ordre et populations. Le projet vise également à renforcer la capacité des agents de sécurité et offrir un service de maintien de l'ordre professionnel respectueux des droits de la population, avec un accent particulier sur les besoins des jeunes filles et des femmes.

Dans le souci de résoudre au mieux la question des conflits communautaires, le projet tend, à travers un dialogue participatif, à cerner les besoins et à mener des actions d'analyse et de renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des structures, leaders et autres acteurs nationaux en matière de réconciliation et de cohésion sociale dans l'Ouest du pays. En outre, la crise a mis en évidence le besoin de former les animateurs des radios communautaires en vue de leur contribution à l'effort général d'instauration d'un climat de paix. Enfin, la réintégration socio-économique des groupes vulnérables contribuera également à favoriser le dialogue et le rétablissement de la confiance entre les communautés et ainsi faciliter le processus de retour des personnes déplacées internes et des réfugiés.

En vue d'accompagner et soutenir le retour volontaire des Personnes Déplacées Internes et de renforcer les conditions de vie des communautés d'accueils affectées par la crise, une attention sera accordée au développement des activités économiques. Dans cette perspective, un soutien sera apporté pour la réalisation des activités génératrices de revenus en privilégiant les plus vulnérables que sont les femmes et les jeunes. Cet appui se déclinera en termes de renforcement des capacités en comptabilité simplifiée, en appui en intrant et matériel agricole et aux initiatives de regroupement. A cet effet des structures techniques d'encadrement apporteront leur assistance aux groupements économiques et aux bénéficiaire directe. Dans cette perspective, les zones les plus affectées dont l'ouest et le district d'Abidjan seront ciblées ;

A ce stade critique, il est nécessaire pour le SNU d'apporter un soutien ciblé au gouvernement afin de faciliter la stabilisation de la situation du pays encore fragile, en aidant à créer les conditions par lesquelles le gouvernement entend amorcer la reprise du développement économique et social et réparer les fractures sociales aggravées par des années de crises interethniques et intercommunautaires. Le processus de consolidation de la paix ne sera effectif que s'il s'inscrit dans un environnement propice à la stabilisation économique et la réintégration durable des populations vulnérables et s'il est soutenu par des actions visant (i) à anticiper et prévenir de nouveaux foyers de tensions, notamment dans le contexte des futures élections législatives (ii) à améliorer et à préserver les moyens de subsistance des populations, notamment des catégories vulnérables que sont les jeunes et les femmes, (iii) à renforcer les capacités locales indispensables à la cohabitation pacifique et (iv) impulser le redressement économique et social, y compris l'accès équitable à la sécurité et aux services sociaux de base des femmes et des hommes.



Les ressources allouées à la réalisation de ces activités PBSO permettront de mener de façon urgente, des interventions visant à rétablir les cadres de concertation et de dialogue, la restauration de l'autorité de l'état, aider à l'insertion des IDP et rapatriés volontaires au retour et vise à réduire significativement l'insécurité.



## **SECTION 3: Cadre Logique et Stratégie de Mise en Œuvre**

### ***3.1 Stratégie de mise en œuvre***

La stratégie de mise en œuvre du projet sera bâtie d'une part sur une étroite collaboration avec les Ministères concernés et, d'autre part sur une complémentarité d'efforts entre les partenaires d'exécution, chacun intervenant selon son niveau de compétence et d'expertise. Les actions prévues viendront renforcer les efforts déjà en cours d'exécution par l'ensemble des partenaires. Le projet est ainsi axé sur une approche de planification et de programmation conjointes des activités, avec comme objectif principal d'assurer une cohérence, synergie et complémentarité d'actions entre les partenaires au projet, tout en tenant compte d'autres initiatives (passées et en cours) poursuivant des objectifs similaires. Une bonne analyse de la situation de référence des violences faites aux femmes et aux enfants sera développée qui permettra d'assurer une bonne coordination avec les initiatives déjà en cours dans ce domaine. Les activités de réhabilitation et de remise en état des bâtiments publics constituent autant d'opportunités dans le cadre de ce projet de travailler avec le secteur privé et surtout d'encourager l'emploi de la main d'œuvre locale (qualifiée et non qualifiée) et ainsi, d'injecter de l'argent frais dans l'économie locale.

Le projet s'appuie sur les leçons et meilleures pratiques du PNUD et de l'ONUCI dans les domaines de l'appui aux structures de police et de gendarmerie (appui à la police scientifique et renforcement des capacités des FDS et ADS) et d'appui au redéploiement de l'administration (projet intégré FISDES) en Côte d'Ivoire. La mise en œuvre de ce projet entend en outre tirer partie des leçons apprises de l'expérience de gestion participative de la sécurité testée dans les communes durant une décennie via le Projet d'Appui à la Sécurité Urbaine (PASU).

Concernant les activités relatives au rétablissement de la confiance entre forces de l'ordre et populations et réduction du sentiment d'insécurité, le projet s'appuiera particulièrement sur les partenariats communautaires entre forces de l'ordre et communautés locales mis en place et expérimentés par le PASU ces dernières années: comités communaux de sécurité (CCS) mis en place dans les communes pilotes d'Abidjan (13 communes) et Forum Ivoirien pour la Sécurité Urbaine (FISU). Le projet privilégiera les stratégies de prévention, le partenariat local, ainsi que les formations des forces de l'ordre comme autant d'outils d'amélioration des relations entre forces de l'ordre et populations et de lutte contre le sentiment d'insécurité. Par ailleurs, le diagnostic de sécurité dans la zone ouest sera préparé en collaboration avec la Commission nationale des armes légères (COMNAT) qui prévoit la réalisation de tels diagnostics dans les zones de l'Ouest et du Sud.

Si des intervenants extérieurs souhaitent soutenir la cohésion sociale et la réconciliation, ils le feront par le biais d'un processus de programmation qui répondra aux besoins concrets des





communautés dans une dynamique fédératrice renforçant ainsi les relations entre différents groupes ethno-religieux. Par ailleurs, pour renforcer le leadership et l'appropriation communautaires, les leaders religieux, féminins, membres des Comités de la paix, autorités décentralisées et autres parties prenantes seront consultés et associés tout au long du cycle du projet. En vue d'encourager un dialogue et des relations de confiance entre toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du projet, les bénéficiaires seront dûment représentés dans les cadres de concertation et de coordination qui seront instaurés.

Les activités de formation et de renforcement des capacités constituent la clé de réussite de ce projet. Elles seront mises en œuvre par des organisations présentes sur terrain et déjà proches des populations. Le présent projet constitue une opportunité d'initier et lancer, à travers des *one-shot trainings*, le processus de renforcement des capacités sur le long terme et de manière plus substantielle que mènent le Système des Nations dans son ensemble dans le cadre des mandats respectifs de l'ONUCI et des agences. Le renforcement des capacités est une composante essentielle du Plan Prioritaire ou potentiellement de tout autre cadre de financement.

La programmation du présent projet met l'accent sur des aspects de politique nationale en amont mais également communautaire (au niveau local). La plus grande partie des activités prévues se focaliseront essentiellement à l'Ouest. En matière de sécurité, les activités sont prévues aussi bien à l'Ouest qu'à Abidjan où la situation sécuritaire est plus difficile. Les appuis au gouvernement en matière de réconciliation et de cohésion sociale auront une portée plus nationale, notamment en ce qui concerne la politique et le CDVR.

### **3.2 Durabilité**

Les appuis du SNU dans le cadre de ce projet devront être renforcés et consolidés par de nouveaux investissements de la part du gouvernement dans les secteurs concernés. Cependant, en dépit des nombreux moyens que le gouvernement et ses partenaires bilatéraux et multilatéraux pourront consentir au rétablissement de la sécurité, de l'autorité publique et de la cohésion sociale, le succès ou l'échec du projet dépend en partie des communautés bénéficiaires qui devront toujours collaborer étroitement avec les autorités et les intervenants extérieurs pour en garantir l'efficacité. Dans ce cadre, le projet prévoit ainsi de rapprocher les populations des autorités locales et des services de police afin que celles-ci soit largement imprégnées et sensibilisées sur les rôles de la police et de l'administration locale. La même démarche sera soutenue afin que ces dernières connaissent et répondent aux attentes des populations. Aussi, le projet entend t-il engager et poursuivre le plaidoyer auprès du gouvernement afin que des ressources soient inscrites au budget annuel en vue d'entreprendre des investissements dans ces secteurs, gages de la paix et de la stabilité nationale.

Outre les mesures d'accompagnement et de renforcement des capacités qui seront mises en œuvre pour favoriser la pérennité et l'appropriation locale et nationale des acquis du projet, la Politique Nationale de Réconciliation et de Cohésion Nationales (PNRCN) existante sera revue et





reformulée. A travers ce projet, le FCP permettra d'actualiser le document en l'améliorant, avec l'implication active du nouveau gouvernement sous le leadership à la fois du Ministère de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Solidarité (Ministère technique) et du Ministère du Plan et du Développement (en charge de la coordination) pour les questions de cohésion sociale. L'ancrage du projet au niveau communautaire, notamment à travers les processus de formalisation et d'institutionnalisation des infrastructures de paix à la base, constitue la principale mesure de durabilité du projet dans ce domaine particulier.

Les activités relatives au renforcement des capacités des forces de sécurité, des autorités et de la société civile dans la gestion collective des questions de sécurité permettront aux municipalités de développer la méthodologie et les outils (CCS, diagnostics et contrats locaux de sécurité) pour une gestion pérenne de l'insécurité et de la prévention de la violence.



### Cadre logique Partie 1: Niveau Stratégique

Objectifs	Indicateurs/cibles mesurables	Moyens de vérification	Hypothèses
<p><b>Effet 1</b> : Les institutions de sécurité et l'administration préfectorale sont dotées de moyens de base et de capacités  <i>(Zones prioritaires : Ouest de la Côte d'Ivoire à l'exception des points 1.1., 1.3 et 3 qui ont une portée nationale ou se déroulent dans le District d'Abidjan)</i></p>			
<p><b>Résultat 1</b>            Les institutions de sécurité et l'administration préfectorale offrent un service effectif de qualité et l'ordre public et l'autorité de l'Etat sont restaurés</p>	<p>1.1. 03 commissariats de police et 04 brigades de gendarmerie pour la région du Moyen Cavally et le District d'Abidjan, le poste de commandement radio de la Préfecture de police d'Abidjan et le District de Police d'Adjamé sont réhabilités et équipés sommairement et fonctionnels (à 60 % au moins)            1.2. 06 Préfectures et 17 Sous-préfectures des régions des Moyen Cavally et Montagnes sont réhabilitées et équipées sommairement et fonctionnelles (à 60 % au moins)            1.3. 35 commissariats de police d'arrondissement du District d'Abidjan sont équipés sommairement en matériel de</p>	<p>Rapports d'avancement et de réception des travaux            Analyse des rapports d'avancement du projet            Base de données sur l'état d'avancement des projets            Rapport de discussion focus groupes (autorités, femmes, jeunes, chefs traditionnels, etc.)</p>	<p>La situation sécuritaire du pays se stabilise            Le processus d'encasement des FRCI est entamé            Les autorités gouvernementales et locales sont fortement impliquées            Les agents de sécurité sont disponibles et intéressés par les activités de renforcement des capacités            Volonté politique et stabilité            Les commissariats de police et les brigades de la gendarmerie ne sont plus occupés par des éléments armés.</p>



Objectifs	Indicateurs/cibles mesurables	Moyens de vérification	Hypothèses
<p><b>Résultat 2 :</b>  <b>Les capacités des forces de sécurité, des autorités et de la société civile dans la gestion collective des questions de sécurité et de cohésion sociale sont renforcées au niveau préfectoral et local</b></p>	<p>bureau et de constat d'accidents et sont fonctionnels (à 60 % au moins)</p> <p>1.4. Au moins 70% des contrats sont réalisés avec la main d'œuvre locale</p> <p>1.5 Au moins 30% des populations d'Abidjan (5 000 000 hbts) et du moyen Cavally (800 000 hbts) ont le sentiment d'être en sécurité par la présence et services rendus par les unités pédestres et mobiles.</p> <p>2.1. Formation d'au moins 400 formateurs-relais, issus des forces de police et de gendarmerie et affectés dans les zones d'intervention du projet, en matière de déontologie, droits de l'Homme, prise en charge des violences faites aux femmes et aux enfants, constat d'accident et informatique (au moins 10% sont des femmes)</p> <p>2.2. Au moins 140 membres du corps préfectoral en poste à l'Ouest sont formés en matière de</p>	<p>Analyse des rapports d'avancement du projet</p> <p>Base de données sur l'état d'avancement des projets</p> <p>Rapport de discussion focus groupes (autorités, femmes, jeunes, chefs traditionnels, etc.)</p> <p>Rapports de formation</p>	<p>La situation sécuritaire du pays se stabilise</p> <p>Les autorités gouvernementales et locales sont fortement impliquées</p> <p>Le climat sécuritaire et politique favorise le dialogue et les initiatives inter-communautaires</p> <p>Une société civile forte et dynamique.</p>



Objectifs	Indicateurs/cibles mesurables	Moyens de vérification	Hypothèses
	<p>prévention et gestion de conflits (y compris l'ensemble des préfets et sous-préfets femmes)</p> <p>2.3. 1 Conseil communal de sécurité établis dans l'Ouest;</p> <p>2.4. 1 diagnostic local de sécurité produit;</p>	<p>Compte rendus et rapports d'analyse</p> <p>PV des séances de CCS</p> <p>Contrats locaux de sécurité officialisés</p>	<p>Ouverture des communautés au leadership des femmes et des jeunes</p> <p>Volonté de réconciliation entre les communautés et dans les rangs des partis politiques.</p> <p>Les commissariats de police et les brigades de la gendarmerie ne sont plus occupés par des éléments armés.</p>



Objectifs	Indicateurs/cibles mesurables	Moyens de vérification	Hypothèses
<p><b>Effet 2 : Les capacités de réconciliation nationale et de cohésion sociale visant à promouvoir la culture de l'inclusion et la résolution pacifique des conflits sont renforcées.</b> <i>(Zones prioritaires : Ouest de la Côte d'Ivoire, sauf points 4.1 et 4.2 qui ont une portée nationale)</i></p> <p><b>Résultat 3.</b> Les capacités institutionnelles et opérationnelles des institutions, leaders et autres acteurs nationaux en matière de réconciliation et de cohésion sociale sont renforcées, notamment par des analyses, un dialogue participatif et des cadres d'action et de coordination inclusifs</p>	<p><b>3.1.</b> Nombre de personnes et structures pour la pérennisation des initiatives de paix mises en place</p> <p><b>3.2.</b> Un document de politique nationale de réconciliation et de cohésion sociale est préparé et validé</p> <p><b>3.3.</b> Nombre et qualité des consultations organisées, des modules de formation et des appuis logistiques en soutien au démarrage de la CDVR.</p> <p><b>3.4.</b> Niveau d'avancement de la mise en place de la CDVR au niveau central et au niveau local</p> <p><b>3.5.</b> Le niveau de crédibilité et de légitimité de la CDVR est renforcé à travers les larges consultations</p>	<p>Sondages d'opinion</p> <p>Analyse des rapports d'avancement du projet</p> <p>Analyse des rapports de : Amnesty International (AI), International Crisis group (ICG) ou Human Rights Watch (HRW)</p> <p>Rapport d'analyse participative des conflits</p> <p>Résultats des focus groups</p> <p>Analyse des rapports d'évaluation à mi-parcours</p>	<p>Discours apaisant et conciliant des leaders communautaires et autorités locales</p> <p>Le climat sécuritaire et politique favorise le dialogue et les initiatives inter-communautaires</p> <p>Les médias sont plus indépendants, moins partisans et respectent plus la diversité</p> <p>Les membres du corps préfectoral et les leaders religieux, associations de jeunes et de femmes et autres structures de paix sont disponibles et intéressés par les activités de renforcement des capacités</p> <p>Volonté politique et stabilité</p>



Objectifs	Indicateurs/cibles mesurables	Moyens de vérification	Hypothèses
	<p><b>3.6.</b> Nombre de rapports du dialogue participatif et d'analyses des sources de conflits et des réponses préparés et disponibles (participation d'au moins 30% de femmes)</p> <p><b>3.7.</b> Au moins <b>10</b> Comités de sensibilisation et de veille et autres structures locales de paix constitués d'au moins 30% de femmes sont évalués et rendus opérationnels dans l'Ouest du pays</p> <p><b>3.8.</b> au moins 30% des femmes membres des 10 comités formés participent aux initiatives de collaboration et de recherche de consensus entre les leaders et communautés autrefois en conflit</p> <p><b>3.9.</b> Nombre de leaders traditionnels, religieux, associations</p>		<p>Volonté de réconciliation entre les communautés et dans les rangs des partis politiques.</p> <p>Société civile forte et dynamique</p> <p>Ouverture des communautés au leadership des femmes et des jeunes</p> <p>Les éléments armés et en treillis militaires sont moins visibles/présents dans les zones et quartiers sensibles ou n'occupent pas certains bâtiments publics</p>



Objectifs	Indicateurs/cibles mesurables	Moyens de vérification	Hypothèses
	<p>de jeunes et de femmes (30%) dans la prévention et la résolution non violente des conflits formés</p> <p>3. 10. Au moins 30% de femmes (organisations et/ou groupements féminins) aptes à surmonter les difficultés spécifiques post-conflit (sécurité économique, participation politique)</p>		





<p><b>Résultat 4</b></p> <p><b>Le public est sensibilisé et participe activement aux initiatives de réconciliation et de cohésion sociale</b></p>	<p><b>4.1.</b> Le nombre et la qualité des activités socio-culturelles, de promotion de la paix et de la culture civique favorisent les contacts et le dialogue entre différents groupes et communautés (au moins 02 par localité visée)</p> <p><b>4.2.</b> Les capacités techniques et opérationnelles de 15 stations de radio locales sont renforcées et ces radios relaient des messages sur la cohésion sociale, les droits de l'homme, la tolérance et la résolution non violente des conflits</p> <p><b>4.3.</b> Au moins 500 messages de qualité relatifs à la tolérance et la réconciliation diffusés favorisant le dialogue intercommunautaire et visant à contrer la propagation des rumeurs</p> <p><b>4.4.</b> 25% d'adultes ivoirien(ne)s suivent des émissions radio orientées</p>	<p>Sondages d'opinion</p> <p>Analyse des rapports d'avancement du projet</p> <p>Analyse des rapports d'évaluation à mi-parcours</p>	<p>Discours apaisant et conciliant des leaders communautaires et autorités locales</p> <p>Les radios de proximité sont fonctionnelles, plus indépendantes, moins partisans et respectent plus la diversité</p> <p>Les groupes politiques et les communautés en conflit (ouvert ou latent) ont la volonté de pardonner et de s'impliquer dans les initiatives visant la consolidation de la paix</p> <p>Les artistes, les personnes influentes et les acteurs de la société civile font preuve de neutralité et ont les moyens et les capacités de mobiliser la population et de s'impliquer activement dans les initiatives de paix.</p>
---	---	---	--



<p><b>Résultat 5.</b> La réintégration socio économique des groupes vulnérables à travers les activités sociales et économiques fédératrices permet de restaurer le dialogue et la confiance entre les communautés</p>	<p>5.1. au moins 120 kits agricoles en d'intrants, d'outils et d'autres biens et services qui contribuent à la relance des activités agricoles mis à disposition des groupes cibles dont au moins 20% de femmes</p> <p>5.2. Au moins 5 ateliers de formation et de mise en réseau en faveur des acteurs économiques locaux (au moins 20% pour les femmes) renforcés</p> <p>5.3. Au moins 140 petites unités de base et d'opportunités économiques</p>	<p>Analyse des rapports d'avancement du projet</p> <p>Analyse des rapports d'évaluation à mi-parcours</p> <p>Evaluations d'impact</p> <p>Enquêtes communautaires</p> <p>Statistiques sur les revenus et l'emploi</p> <p>Rapports d'évaluation du FCP</p>	<p>Niveau du rétablissement de l'environnement sécuritaire sur l'ensemble du pays et perception de la sécurité par la population et les opérateurs économiques (problème de coupeurs de route, etc.)</p> <p>Disponibilité, compétences et capacités des prestataires des services en matière de relance économique</p> <p>Investissements nationaux au niveau local</p> <p>Disponibilité et fonctionnement des</p>
<p>vers la promotion de la paix et au moins 70% d'auditeurs et auditrices sont d'accord sur le fait que les programmes ont le potentiel d'influencer le comportement des ivoiriens</p>	<p><b>Effet 3 :</b> Les groupes vulnérables affectés par le conflit sont réinsérés dans leurs communautés et profitent de la concrétisation rapide des dividendes de la paix de manière à susciter la confiance dans le processus de réconciliation nationale et de jeter les fondements d'une paix durable</p> <p><i>(Zones prioritaires : Ouest de la Côte d'Ivoire (Dukoué, Guiglo, Blotoquin, Toulepleu, Bangolo, Man, Danané, Zouan-Hounien et Bin-Houyé.)</i></p>		



	pour les femmes et les jeunes créés et soutenus (au moins 30% pour les femmes) 5.4 Au moins 500 PDIS et rapatriés volontaires au retour sont réinsérés économiquement		infrastructures économiques et sociales (accessibilité, etc.) Fluidité dans la circulation des personnes et des biens (problème de racket, etc.)
<p>Le projet a permis de créer 500 PDIS et rapatriés volontaires au retour qui ont été réinsérés économiquement.</p> <p>Le projet a permis de créer 500 PDIS et rapatriés volontaires au retour qui ont été réinsérés économiquement.</p>	<p>500 PDIS et rapatriés volontaires au retour ont été réinsérés économiquement.</p> <p>500 PDIS et rapatriés volontaires au retour ont été réinsérés économiquement.</p>	<p>500 PDIS et rapatriés volontaires au retour ont été réinsérés économiquement.</p> <p>500 PDIS et rapatriés volontaires au retour ont été réinsérés économiquement.</p>	<p>500 PDIS et rapatriés volontaires au retour ont été réinsérés économiquement.</p> <p>500 PDIS et rapatriés volontaires au retour ont été réinsérés économiquement.</p>





### 3.4. Cadre Logique : Partie 2 - Niveau de Mise en Œuvre:

**Résultat 1 : L'infrastructure et l'équipement des institutions de sécurité et de l'administration préfectorale nécessaires à la restauration de l'ordre public et de l'autorité de l'Etat sont renforcés**

Principales Activités	Intrants	Estimation (SUS)	Personnes responsables
Réhabiliter et équiper sommairement 03 commissariats de police et 04 brigades de gendarmerie pour la région du Moyen Cavally et le District d'Abidjan, 01 poste de commandement radio de la Préfecture de police d'Abidjan et le District de Police d'Adjamé	Sous-contrats	Moyen Cavally : 650.000  District d'Abidjan: 200 000	Ministère de l'Intérieur ONU/CI-UNPOL Gestionnaire de projet/UNDP
Réhabiliter et équiper sommairement 06 Préfectures et 17 Sous-préfectures des régions des Moyen Cavally et Montagnes	Sous-contrats	600.000	Ministère de l'Intérieur, ONU/CI-Affaires civiles Gestionnaire de projet/UNDP
Equiper sommairement (matériel de bureau et constat d'accident) 35 commissariats de police d'arrondissement et 05 districts de Police dans le District d'Abidjan	Sous-contrats	240 000	Ministère de l'Intérieur, ONU/CI-UNPOL Gestionnaire de projet/UNDP



**Résultat 2 : Les capacités des forces de sécurité sont renforcées et les relations de ces dernières avec la population se resserrent**

Principales Activités	Intrants	Estimation (\$US)	Personnes responsables
Formation d'au moins 400 formateurs relais des forces de police et de gendarmerie affectés dans les zones d'intervention du projet, en matière de déontologie, droits de l'Homme, prise en charge des violences basées sur le genre, police de proximité, constat d'accident et informatique (au moins 10% de femmes)	Sous-contrats	70.000	Ministère de l'Intérieur ONU/CI-UNPOL UNICEF OHCHR, UNFPA, ONUFEMMES ONU/CI-Genre Gestionnaire de projet/UNDP,
Formation d'au moins 140 membres du corps préfectoral des régions de l'Ouest en matière de prévention et de gestion des conflits (y compris l'ensemble du corps préfectoral féminin).	ONU/CI-Affaires civiles et Consultants	80.000	Ministère de l'Intérieur ONU/CI- Affaires civiles
Etablissement d'un Comité communal de sécurité dans une commune pilote; production de diagnostics locaux de sécurité ; élaboration de contrats locaux de sécurité ; production d'actions à impact rapide.	Consultants Déplacements, logistique Communication, ateliers Fonds communal d'actions à impact rapide	22.000	Ministère de l'Intérieur Projet d'appui à la sécurité urbaine UNDP (PASU) ONU/CI-UNPOL ONU/CI-Affaires civiles



**Résultat 3 : Un dialogue participatif permet de cerner les besoins et mener des actions de renforcement des capacités des structures, leaders et autres acteurs nationaux en matière de réconciliation et de cohésion sociale**

Principales Activités	Intrants	Estimation (\$US)	Personnes responsables
Appui aux diverses activités de démarrage de la CDVR : recrutement, formation, sensibilisation sur le mandat, prise en compte du genre, consultations publiques, etc.	Consultations publiques, consultant international, appuis logistiques, formation, voyages de partage d'expérience	80.000	CDVR OHCHR UNDP ONUFEMMES
Formulation du Programme National de Cohésion Sociale	Séminaire, ateliers Consultants Comité Scientifique	50.000	Ministère du Plan Gestionnaire de projet/UNDP ONUCL-Affaires civiles ONUFEMMES
Exercices de dialogue participatifs et d'analyse des conflits dans les zones cibles	Sous-contrat/ONG	60.000	Gestionnaire de projet/UNDP/UNFPA, ONUFEMMES
un état des lieux des infrastructures de paix : comités de paix, comités fonciers, comités de veille et de sensibilisation, etc.	Consultants	40.000	Gestionnaire de projet/UNDP Ministère de l'Intérieur
Formation de 200 leaders communautaires : traditionnels, femmes, jeunes	Sous-contrat/ONGs-Consultants	60.000	Gestionnaires de projet/DRC/UNDP, ONUCI-



Principales Activités	Intrants	Estimation (\$US)	Personnes responsables
Renforcement des capacités de 15 radios locales	Sous-contrats/ONG	30.000	CA, ONUFEMMES, UNFPA
Moyens de fonctionnement des structures de paix	Sous-contrats/ONG	40.000	UNDP Gestionnaire de projet/SFCG UNDP Gestionnaire/DRC ONU FEMMES

**Résultat 4 : Le public est sensibilisé et participe activement aux initiatives de réconciliation et de cohésion sociale;**

Principales Activités	Intrants	Estimation (\$US)	Personnes responsables
Production en studio et diffusion des produits médias de promotion, d'information et de sensibilisation	Production des émissions, supports et autres produits : affiches, site web, vidéo, CD, cassette-audio, T-shirts, banderoles, etc.	90.000	UNDP Gestionnaire de projet/SFCG
Mobilisation sociale et organisation d'événements sportifs et socioculturels rassembleurs (au moins deux par localité visée)	Achat supports, fournitures, matériels et appareils de communication, presse, affiches, vidéos, etc.	60.000	UNDP Gestionnaires de projet/SFCG /DRC ONG locales presse, etc.





**Résultat 5 : La réintégration socio-économique des groupes vulnérables à travers les activités sociales et économiques fédératrices permet de restaurer le dialogue et la confiance entre les communautés**

Principales Activités	Intrants	Estimation (\$US)	Personnes responsables
Fonds de relance des activités économiques : (jeunes, femmes, etc.) en faveur d'au moins 140 petites initiatives de base	Transfert de fonds ou/et de bons d'achat	140.776	FAO/ PNUD/UNFPA ONUFEMMES
120 kits en nature pour métiers divers, y compris les intrants, le matériel et outils agricoles	Achat et constitution et distribution des kits	120.000	FAO, UNDP, UNFPA
Renforcement des acteurs économiques du secteur privé et prestataires de services (2 à 3 institutions)	Sous-contrat/plateforme de services ou autres prestataires du secteur privé	60.000	UNDP/FAO/
Conscils, orientation et encadrement technique à travers 2 à 3 institutions	Sous-contrat/plateforme de services ou autres prestataires du secteur privé	111.000	UNDP/ FAO/UNFPA/ONUFEMMES



#### **SECTION 4: Budget**

<b>PBC PROJECT BUDGET</b>	
<b>CATEGORIES</b>	<b>AMOUNT (USD)</b>
1. Supplies, commodities, equipment and transport	920 576
2. Personnel (staff, consultants and travel)	247 458
3. Training of counterparts	197 000
4. Contracts	1 401 953
5. Other direct costs	36 789
<b>Sub-Total Project Costs</b>	<b>2 803 776</b>
Indirect Support Costs (7%)	196 264
<b>TOTAL</b>	<b>3 000 000</b>

#### **Modalités de décaissement**

Un budget total de 3000 000 US\$ du Fonds de Consolidation de la Paix sera alloué à la mise en œuvre de ce projet. Le décaissement de ces fonds se fera en une seule tranche.



## **SECTION 5: Modalités d'exécution**

Le projet est initialement une proposition conjointe du PNUD et de l'ONUCI à travers la police des Nations Unies (UNPOL) et le département des Affaires Civiles (CA). Il bénéficiera néanmoins des avantages comparatifs de toutes les agences du Système des Nations Unies qui sont pleinement engagées dans le processus de normalisation de la situation sécuritaire depuis le déclenchement de la crise. Il s'agit notamment d'ONU-Femmes, de la FAO, de l'OHCDH, de l'UNICEF et du FNUAP. Ce projet s'appuiera également sur les capacités gouvernementales existantes en matière de rétablissement de la sécurité et de promotion de la cohésion sociale. Les riches expériences développées par les autres partenaires dont les ONG internationales (DRC et SFCG) serviront de terreau pour la mise en oeuvre.

### ***Partenariat, rôles et responsabilités***

A travers ses deux (2) principaux volets (Restauration de l'autorité de l'Etat et Cohésion sociale), ce projet consiste à réaliser des activités urgentes destinées d'une part à contribuer à la normalisation de la situation administrative et sécuritaire du pays et d'autre part à favoriser le dialogue entre les hommes et l'entente entre les communautés. Les actions envisagées viennent compléter les initiatives similaires déjà engagées ou en cours de planification par des opérateurs privés, les autres partenaires techniques ou par des structures gouvernementales. En vue de maximiser les appuis et éviter les duplications, une place de choix sera accordée au développement de synergie et de complémentarité pour plus d'efficacité.

#### **▪ Partenariats:**

- **Le Ministère de l'Intérieur**, à travers ses directions centrales directement impliquées dans la mise en œuvre du projet (Direction générale de la Police et Direction générale de l'Administration du Territoire), s'est déjà engagé dans une collaboration pleine et entière avec l'ONUCI et le PNUD lors de l'étape de l'identification et de la priorisation des besoins. Cette collaboration dans la phase de mise en œuvre du projet, de sa gestion et du suivi-évaluation à travers la composition de l'équipe de gestion. Ses structures participeront pleinement aux différentes réunions organisées et aux missions planifiées dans le cadre de ce projet. Les contributions des représentants du Ministère de l'Intérieur seront indispensables pour renforcer l'alignement du projet sur le programme du gouvernement. Les différentes décisions devront être approuvées par le gouvernement à travers les représentants du Ministère de l'Intérieur et ce, en parfaite coordination avec le Ministère du Plan et du Développement ;



- **Les communautés locales** participeront à la réalisation du projet dans toutes ses composantes. De ce fait, si les travaux sont réalisés par des entreprises sélectionnées au cours de processus transparents de sélection, celles-ci auront recours aux services d'ouvriers qualifiés sur les différents chantiers. Par ailleurs, les activités de cohésion sociale impliqueront la participation effective des différentes communautés cibles ;
- **Le PNUD** : Conformément à la modalité d'exécution directe (DEX), le PNUD sera responsable de la gestion globale des fonds de ce projet. L'équipe de conseillers en prévention des crises et relèvement (PCR) du PNUD assumera la responsabilité opérationnelle et technique des activités sur la base des responsabilités définies dans le plan d'action qui sera établi avant le démarrage du projet. L'équipe assurera également, en étroite collaboration avec les services des opérations du PNUD, la supervision des aspects opérationnels du projet. Pour la passation des marchés, le PNUD recrutera une entreprise chargée de l'élaboration des termes de références et du dossier d'appel d'offres. Le suivi de la réalisation des travaux et le contrôle technique de leur conformité au cahier de charge seront assurés par un Bureau d'études expert en la matière ou par des consultants externes. Ces contrats de consultance seront attribués selon les procédures du PNUD. Le bureau d'étude ou les consultants seront appuyés par le service du génie de l'ONUCI. Au besoin, le PNUD travaillera avec certaines agences du SNU et les ONG nationales et internationales dans la mise en œuvre de certaines activités spécifiques, moyennant des conventions de mise en œuvre. Par ailleurs, le PNUD convoquera les réunions en lien avec les autres partenaires (ONUCI et Ministères techniques). Les conseillers en PCR assureront le suivi régulier des activités menées et rédigeront les rapports et les états financiers conformément aux procédures du PNUD ;
- **L'ONUCI** : Les différentes sections de l'ONUCI engagées dans le projet (UNPOL et Affaires Civiles) agiront chacune conformément à leur mandat. Elles serviront de point de contact pour les besoins du projet et assumeront la responsabilité générale dans le suivi quotidien du projet au sein de l'ONUCI. Les ingénieurs de l'ONUCI faciliteront ainsi la réalisation des devis initiaux. Grâce à sa présence sur le terrain, UNPOL facilitera les travaux de reconstruction en veillant à un minimum de sécurité pour les intervenants sur les sites. Le personnel du génie soutiendra les activités de contrôle technique et de conformité. La police coordonnera par ailleurs la formation des agents de police et de gendarmerie en étroite collaboration avec l'UNICEF, ONU-Femmes, le PNUD (PASU) et le FNUAP en ce qui concerne les droits spécifiques des



enfants et des femmes victimes ou auteurs de violences. UNPOL assurera la formation continue des gendarmes et policiers ivoiriens et les Affaires civiles celle des Préfets, formations qui sont assurées dans le cadre de leurs mandats respectifs et non chiffrées dans le cadre du présent projet. Ensemble, les sections de l'ONUCI et les conseillers en PCR du PNUD assureront la liaison et la coordination avec la partie gouvernementale, notamment le Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et le Ministère du Plan et du Développement. Ils feront de même avec les autres partenaires bilatéraux et multilatéraux, les communautés locales en vue d'assurer le soutien technique, humain et logistique nécessaire à ce projet. Ils assumeront la responsabilité opérationnelle et technique de la mise en œuvre des activités sur la base du plan d'action du projet et ce, en étroite collaboration avec le Service de Contrats et d'Achats du PNUD, afin d'atteindre les objectifs fixés ;

- **Toutes les autres agences et les ONG internationales** seront activement impliquées dans toutes les phases du cycle du projet. En lien avec les organisations non gouvernementales, ONU-Femmes, la FAO, l'UNICEF et le FNUAP appuieront les aspects techniques des activités économiques, de la lutte contre les violences faites aux femmes et enfants et les activités de promotion du leadership des femmes dans le processus de réconciliation et de cohésion. L'OHCDH appuiera les activités en rapport avec la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation. Les conseillers du PNUD en PCR et les sections concernées de l'ONUCI seront membres du Comité de Pilotage du Projet (CPP) et participeront à toutes les réunions et rencontres prévues dans le cadre de ce projet ;
- **Les collectivités locales** : Dans le cadre des séances d'échanges communautaires et des dispositifs dialogues/partenariats pour le développement et la consolidation des relations entre la police et les populations, les collectivités locales, fortes de leur expérience en ces domaines, seront sollicitées. Les appuis conseils de l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI) et de l'Assemblée des Districts et Départements de Côte d'Ivoire (ADDICI) contribueront à pérenniser les initiatives du projet ;
- **Autres partenaires techniques (partenaires bilatéraux et multilatéraux)** : La complémentarité avec des initiatives similaires du PAM, de la GTZ, d'IRC, de SFCG, du DRC et autres partenaires notamment en matière de promotion de la cohésion sociale et de la relance économique, permettra de renforcer la synergie en réduisant les risques de multiplicité des interventions auprès des mêmes acteurs et pour les mêmes objectifs.



### ***Mécanisme de coordination du projet***

#### **▪ Comité de pilotage conjoint du Plan Prioritaire**

Le Comité de pilotage conjoint du Plan prioritaire coprésidé par le Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général et le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement veillera de la cohérence de ce projet avec les autres interventions financées par PBSO et/ou d'autres partenaires.

Il examinera notamment les rapports trimestriels, programmatiques et financiers sur l'état d'avancement du projet et prendra éventuellement les décisions nécessaires.

#### **▪ Comité de Coordination du Projet (CCP)**

Le Comité de coordination du Projet (CCP), co-présidé par le PNUD et l'ONUCL, aura la responsabilité générale de la coordination et de la gestion du Fonds de Consolidation de la Paix et rendra régulièrement compte au Comité de Pilotage Conjoint du Plan Prioritaire. Le CCP aura pour compétence d'assurer le suivi (revue de politique générale), l'approbation et la révision des orientations et des activités proposées. Les représentants des Agences du SNU récipiendaires du fonds et ceux du Ministère de l'Intérieur et du Ministère du Plan et du Développement feront partie du CCP. Le fonctionnement du CCP sera régi par des termes de références validés par ses membres. Le CCP aura pour mission de valider et actualiser le plan de travail de l'ensemble du projet.

Le CCP capitalisera sur les mécanismes déjà existants et sera responsable des résultats escomptés à la fin du projet. Le CCP veillera à ce que les partenaires de réalisation potentiels, ou toutes autres structures présentes dans des zones de mise en œuvre du projet, soient sélectionnés sur la base de critères de capacités technique, opérationnelle et de transparence.

Sur la base d'un plan de travail détaillé, élaboré par l'Equipe Projet (EP) et validé par le CCP, le PNUD procédera au déboursement des fonds conformément à la modalité d'exécution directe (DEX). Dans la cadre de l'attribution des marchés de réhabilitation et d'équipement, le PNUD préparera des conventions avec les structures qui seront sélectionnées pour la réalisation des travaux dûment approuvées par le CCP, conventions qui seront signées par le PNUD et les structures en question.





Le CCP aura en charge la validation de tous les rapports transmis par l'équipe de gestion du projet et veillera à ce que le projet prenne en compte les aspirations de l'ensemble des partenaires engagés dans le processus.

▪ **L'Equipe Projet (EP)**

Sous la supervision d'ensemble du Comité de Coordination du Projet (CCP), une équipe restreinte composée d'experts aura la charge de la mise en œuvre des activités dans le respect du plan de travail validé par le CCP. Sa composition et son fonctionnement seront définis par le Comité de Coordination du Projet.

Aux fins de certification et d'avis techniques affinés sur les questions spécifiques des travaux de réhabilitation, d'équipement et d'appuis communautaires, l'Equipe Projet s'appuiera sur les services de firmes spécialisées ou de consultants.

**SECTION 6: Suivi et Evaluation**

Le projet accordera une attention particulière à l'utilisation efficiente des ressources et à la bonne exécution des activités à travers le suivi-évaluation. Il s'agira de s'assurer que les résultats attendus sont obtenus de façon satisfaisante.

L'Equipe de Projet (EP) produira et fournira les rapports narratifs et financiers selon le format en vigueur auprès du Fonds de Consolidation de la Paix pour leur approbation par l'Adjoint du Directeur Pays chargé des Opérations du PNUD avant de les communiquer au Comité de Coordination du Projet (CCP). Au terme de la phase de mise en œuvre du projet, l'Equipe Projet (EP) préparera le rapport final d'évaluation (financier et narratif) qui devra également être approuvé par le CCP.

Conformément à l'engagement du SNU envers les résultats, le système de suivi-évaluation doit comprendre une grille de lecture permettant de mesurer la performance. Les responsables du Bureau Pays du PNUD, à travers le Conseiller Principal RPC et le spécialiste du PNUD en matière de suivi-évaluation, devront s'assurer que des mécanismes de gestion et de suivi-évaluation efficaces sont mis en place et fonctionnels. Le Bureau pays aidera l'Equipe du Projet à évaluer les performances de programmation et d'exécution à tous les niveaux, avec une attention toute particulière à: (i) l'atteinte de résultats (intermédiaires et finaux; (ii) la contribution des extrants au moyen de données (générées par les projets), conseil en matière de politique générale, conseil, registre des risques et toutes autres activités; et (iii) la stratégie de partenariat.





## **SECTION 7: Analyse des risques et hypothèses**

La Côte d'Ivoire sort d'une grave crise militaro-politique entamée depuis le 19 septembre 2002 et la récente crise post-électorale a fortement contribué à détériorer la situation sécuritaire et à exacerber les clivages entre les partis politiques et les différentes communautés. Malgré la fin des affrontements militaires, la sécurité n'est pas encore rétablie sur l'ensemble du territoire et la détention illicite d'armes par de nombreux jeunes n'est pas de nature à accélérer le processus de rétablissement de la sécurité. La présence des militaires est une des raisons pour lesquelles la population a peur d'approcher les services de police. Il faudra, au préalable, s'assurer que les brigades et les commissariats à réhabiliter ne sont pas occupés et mettre en place des mécanismes susceptibles de désamorcer tout conflit potentiel lié à cette situation.

Parmi les priorités du nouveau gouvernement, la sécurité reste le défi majeur dans la mesure où la réconciliation et la reconstruction ne seront possibles que dans un environnement sécurisé. Les risques liés à la mise en œuvre du projet sont :

- La détérioration de la situation sécuritaire du pays en raison de la présence de milices dans certaines zones du pays ;
- Une insuffisance des ressources pour mieux accompagner cette initiative conjointe et amplifier ses effets;
- Une faible implication des autorités gouvernementales qui entraînera un faible niveau d'appropriation ;
- La méfiance des populations vis-à-vis d'initiatives qui ne les impliqueraient pas suffisamment ;
- L'omniprésence des éléments armés dans certaines zones et quartiers renforce le sentiment de peur et de méfiance des populations et risque de saper les efforts de réconciliation et d'accroître la perception d'insécurité.

Pour faire face à ces éventuels obstacles à la mise en œuvre du projet, l'équipe technique et le CPP devront développer des mécanismes d'alerte rapides en collaboration avec les partenaires de mise en œuvre ainsi que des outils de gestion des risques implicitement identifiés dans le cadre logique (pages 10 à 14).

### **Annexe I: Budget détaillé par activité et par agence responsable de la mise en œuvre**

## BUDGET DETAILLE DU PROJET PAR ACTIVITES ET PAR AGENCES RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE

Résultat 1. : L'infrastructure et l'équipement des institutions de sécurité et de l'administration préfectorale nécessaires à la restauration de l'ordre public et de l'autorité de l'Etat sont renforcés

Principales Activités	Intrants	Estimation (\$US)	Responsab	repartition par agences selon les activités proposées							
				UNPOL	Civil Affairs UNDP	ONU FEMMES	FAO	OHCHR	UNFPA	UNICEF	
Réhabiliter et équiper sommairement 03 commissariats de police et 04 brigades de gendarmerie pour la région du Moyen Cavally	Sous-contrats	650 000	ONUCI-UNDP	650 000							
Réhabiliter et équiper sommairement 01 poste de commandement radio de la Préfecture de police d'Abidjan et le District de Police d'Adjamé dans le District d'Abidjan	Sous-contrats	200 000	ONUCI/UNDP	200 000							
Réhabiliter et équiper sommairement 06 Préfectures et 17 Sous-préfectures des régions des Moyen Cavally et Montagnes	Sous-contrats	600 000	ONUCI/UNDP		600 000						
Equiper sommairement (matériel de bureau et de constat d'accidents) 35 commissariats de police d'arrondissement et 05 districts de Police dans le District d'Abidjan	Sous-contrats	240 000	ONUCI/UNDP	240 000							

Résultat 2. : Les capacités des forces de sécurité sont renforcées et les relations de ces dernières avec la population se resserrent

Principales Activités	Intrants	Estimation (\$US)	Responsab	repartition par agences selon les activités proposées						
				UNPOL	Civil Affairs UNDP	ONU FEMMES	FAO	OHCHR	UNFPA	UNICEF
Formation d'au moins 400 formateurs relais des forces de police et de gendarmerie affectés dans les zones d'intervention du projet, en matière de déontologie, droits de l'Homme, prise en charge des violences basées sur le genre, police de proximité, constat d'accidents et informatique (au moins 10%)	Sous-contrats	70 000	POLICE/UNDP, UNFPA, ONUFEMME, UNICEF	25 000		10 000		10 000	10 000	15 000
Formation d'au moins 140 membres du corps préfectoral des régions de l'Ouest en matière de prévention et de gestion des conflits (y compris l'ensemble du corps préfectoral féminin)	ONUCI-Affaires civiles et Consultants	80 000	ONUCI-CA/UNDP		80 000					
Etablissement d'un Comité communal de sécurité dans une commune pilote; production de diagnostics locaux de sécurité; élaboration de contrats locaux de sécurité; production d'actions à impact rapide	Consultants, Déplacements, production de diagnostics locaux de sécurité; élaboration de contrats locaux de sécurité; production d'actions à impact rapide	22 000	UNPOL/UNDP	7 000						15 000

Résultat 3. : Un dialogue participatif permet de cerner les besoins et mener des actions de renforcement des capacités des structures, leaders et autres acteurs nationaux en matière de réconciliation et de cohésion sociale

Principales Activités	Intrants	Estimation (\$US)	Responsab	repartition par agences selon les activités proposées					
				UNPOL	Civil Affairs UNDP	ONU FEMMES	FAO	OHCHR	UNFPA

Appui aux diverses activités de démarrage de la CDVR : recrutement, formation, sensibilisation sur le mandai, consultations publiques, etc.	Consultations publiques, Consultant international, appui technique, Séminaire, ateliers, Consultants,	80 000	OHCDH	10 000	70 000					
Formulation du Programme National de Cohésion Sociale		50 000	UNDP							
Exercices de dialogue participatifs et d'analyse des conflits dans les zones cibles	Sous-contrat/ONG	60 000	UNDP, ONU FEMME S, UNFPA	20 000	20 000				20 000	
un état des lieux des infrastructures de paix : comités de paix, comités fonciers, comités de veille et de sensibilisation, etc.	Consultants	40 000	UNDP	40 000						
Formation de 200 leaders communautaires :	Sous-contrat/ONGs-Consultants	60 000	Affairs, UN	20 000	10 000				10 000	
Renforcement des capacités de 15 radios locales	Sous-contrats/ONG	30 000	UNDP		30 000					
Moyens de fonctionnement des structures de paix	Sous-contrats /	40 000	UNDP		40 000					

**Résultat 4 : Le public est sensibilisé et participe activement aux initiatives de réconciliation et de cohésion sociale**

Principales Activités	Intrants	Estimation (\$US)	Responsable	UNPOL	CIVIL Affairs	UNDP	ONU FEMMES	FAO	OHCHR	UNFPA	UNICEF
Production en studio et diffusion des produits médias de promotion, d'information et de sensibilisation	Production des émissions, supports et autres produits ; Achat supports, fournitures, matériels et	90 000	UNDP			70 000	20 000				
Mobilisation sociale et organisation d'événements sportifs et socioculturels rassembleurs (au moins deux par localité visée)		60 000	UNDP			60 000					

**Résultat 5 : La réintégration socio-économique des groupes vulnérables à travers les activités sociales et économiques fédératrices permet de restaurer le dialogue et la confiance entre les communautés**

Principales Activités	Intrants	Estimation (\$US)	Responsable	UNPOL	CIVIL Affairs	UNDP	ONU FEMMES	FAO	OHCHR	UNFPA	UNICEF
Fonds de relance des activités économiques : (jeunes, femmes, etc.) en faveur d'au moins 140 petites initiatives de base	Transfert de fonds ou de bons d'achat	140 776	ONU Fem/ UNDP/LIN PPA			40 776	20 000	50 000		30 000	
120 kits en nature pour métiers divers, y compris les intrants, le matériel et outils agricoles	Achat et distribution des	120 000	FAO/UNDP/UNFPA			40 000		60 000		20 000	
Renforcement des acteurs économiques du secteur privé et prestataires de services (2 à 3 institutions)	Sous-contrat/plateforme de services ou	60 000	FAO/UNDP			25 000		35 000			
Conseils, orientation et encadrement technique à travers 2 à 3 institutions	Sous-contrat/plateforme de services ou	111 000	FAO/UNDP/UNFPA			30 000	10 000	60 000		11 000	

**BUDGET DETAILLE PAR AGENCE**  
**AGENCES**

CATEGORIES	PNUD					TOTAL			
	PNUD	Civils Af	UNPOL	FAO	UNFPA		ONUFEMM	UNICEF	OHCDH
1. Supplies, commodities, equipment and transport	280 776	210 000	240 000	94 800	50 000	25 000		20 000	920 576
2. Personnel (staff, consultants and travel)	105 000	15 000	7 000	38 000	11 000	21 458		50 000	247 458
3. Training of counterparts	75 000	20 000	25 000	7 000	20 000	25 000	15 000	10 000	197 000
4. Contracts	20 000	455 000	850 000	38 411	17 000	21 542			1 401 953
5. Other direct costs				26 789	3 000	7 000			36 789
<b>Sub-Total Project Costs</b>	480 776	700 000	1 122 000	205 000	#####	100 000	15 000	80 000	2 803 776
	33 654	49 000	78 540	14 350	7 070	7 000	1 050	5 600	196 264
<b>TOTAL</b>	<b>514 430</b>	<b>749 000</b>	<b>1 200 540</b>	<b>219 350</b>	<b>#####</b>	<b>107 000</b>	<b>16 050</b>	<b>85 560</b>	<b>3 000 000</b>